

## Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), mai 2023

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. L'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan) et l'historique des désignations de statut sont fournis pour chaque espèce sauvage.

### **Mammifères**

**Chauve-souris argentée** *Lasionycteris noctivagans* **En voie de disparition**  
Critères d'évaluation A2be+3be+4be

#### Justification de la désignation

Cette chauve-souris de grande taille a un pelage noir à brun foncé, et l'extrémité des poils est souvent argentée ou grise. Elle est présente partout au Canada pendant les mois d'été et la migration automnale. Certains individus passent l'hiver en Colombie-Britannique et dans le sud de l'Ontario, mais la plupart migrent chaque année hors du pays. Cette migration saisonnière les expose à un éventail de menaces, dont la plus importante est la mortalité dans les parcs éoliens. Bien qu'il y ait une grande incertitude concernant les taux exacts de déclin de cette chauve-souris au Canada, la diminution du nombre de carcasses dans les parcs éoliens laisse croire à des déclins supérieurs à 50 % sur 3 générations. L'augmentation prévue de la capacité de production d'énergie éolienne accroîtra cette menace, mais des mesures d'atténuation sont possibles. D'autres menaces pèsent sur l'espèce, notamment le déclin continu et généralisé de l'abondance d'insectes, la perte d'habitat forestier de repos et d'alimentation, et la pollution.

Répartition AB BC MB NB NL NWT NS ON QC SK YT

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2023.

**Chauve-souris cendrée** *Lasiurus cinereus* **En voie de disparition**  
Critères d'évaluation A2be+3be+4be; E

#### Justification de la désignation

Cette chauve-souris de grande taille possède une fourrure brun-jaune clair au niveau du visage et du cou et des poils blancs sur la plus grande partie du corps. Elle est présente dans tout le Canada pendant les mois d'été et la migration automnale. La migration saisonnière expose les individus à diverses menaces, comme un risque élevé de mortalité dans les parcs éoliens. Bien qu'il y ait une grande incertitude concernant les taux exacts de déclin de cette chauve-souris au Canada, la diminution du nombre de carcasses dans les parcs éoliens laisse croire à des déclins supérieurs à 50 % sur 3 générations. L'augmentation prévue de la capacité de production d'énergie éolienne accroîtra cette menace, mais des mesures d'atténuation sont possibles. La modélisation de la viabilité de la population permet d'estimer une probabilité de disparition se situant au moins au seuil de 20 % d'ici 2050 (3 générations). D'autres menaces pèsent sur l'espèce, notamment le déclin continu et généralisé de l'abondance d'insectes, la perte d'habitat forestier de repos et d'alimentation, et la pollution.

Répartition AB BC MB NB NL NWT NS ON PE QC SK YT

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2023.

**Chauve-souris rousse de l'Est** *Lasiurus borealis* **En voie de disparition**  
Critères d'évaluation A2be+3be+4be

#### Justification de la désignation

Cette chauve-souris orange rougeâtre de taille moyenne est présente dans la plus grande partie du Canada pendant les mois d'été et la migration automnale. Elle migre chaque année, ce qui l'expose à de nombreuses menaces, dont la plus importante est la mortalité dans les parcs éoliens. Bien qu'il y ait une grande incertitude concernant les taux

exacts de déclin de cette chauve-souris au Canada, la diminution du nombre de carcasses dans les parcs éoliens laisse croire à des déclins supérieurs à 50 % sur 3 générations. L'augmentation prévue de la capacité de production d'énergie éolienne accroîtra cette menace, mais des mesures d'atténuation sont possibles. Au nombre des autres menaces, citons la perte et la dégradation d'habitat, le changement de l'habitat, l'utilisation de pesticides et le déclin généralisé de l'abondance d'insectes-proies.

Répartition AB BC MB NB NL NWT NS ON PE QC SK YT

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2023.

## **Oiseaux**

### **Colin de Virginie**

*Colinus virginianus*

**En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,v)+2ab(ii,iii,v); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation

Cet oiseau vivant dans des milieux ouverts et semi-ouverts est très répandu dans l'est des États-Unis, mais, au Canada, son aire de répartition et ses effectifs ont diminué considérablement par rapport aux niveaux antérieurs. La population canadienne, qui compte moins de 250 individus sur l'île Walpole, dans le sud-ouest de l'Ontario, est peut-être sur le point de disparaître. La présence de l'espèce n'a pas été relevée dans le cadre du Recensement des oiseaux de Noël depuis 2001 ni sur eBird depuis 2014. Cependant, selon de récentes observations occasionnelles par des membres de la communauté autochtone de l'île Walpole, une très petite population persiste probablement. Les déclins de la population sont attribuables à la détérioration de la qualité de l'habitat causée par l'intensification de l'agriculture et à la perte de milieux boisés et semi-ouverts en début de succession.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003, en mai 2013, et en mai 2023.

### **Pic à tête blanche**

*Dryobates albolarvatus*

**En voie de disparition**

Critères d'évaluation C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation

Ce pic non migrateur caractéristique est présent de l'extrême sud de la Colombie-Britannique au sud de la Californie. Au Canada, on ne le trouve que dans les forêts matures de pin ponderosa dans le sud de la vallée de l'Okanagan, dont il dépend pour s'alimenter et creuser des cavités de nidification. Au cours des dernières années, moins de cinq individus matures ont été recensés chaque année au Canada, et il est possible que l'espèce ne se reproduise plus régulièrement au pays. La population est exposée à des menaces permanentes sur son habitat restant, en particulier à cause des feux de forêt et des activités de suppression des incendies, de la récolte de pins plus âgés, du développement immobilier et des effets de l'infestation de dendroctones du pin ponderosa.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2000, en novembre 2010 et en mai 2023.

### **Sterne de Dougall**

*Sterna dougallii*

**En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2ac+4ac; B2ab(i,iii,v); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation

Présent partout dans le monde, cet oiseau de mer vivant en colonie se reproduit dans de petites îles côtières depuis l'est de la Nouvelle-Écosse jusqu'à Long Island, dans l'État de New York, et son aire d'hivernage va de la

Colombie à l'est du Brésil. La reproduction régulière au Canada se limite maintenant à deux à huit colonies de la Nouvelle-Écosse, bien que des individus de cette espèce de sterne et des individus hybrides soient occasionnellement présents dans d'autres colonies de sternes. La population reproductrice canadienne se compose d'environ 106 à 146 individus matures. Le nombre d'oiseaux adultes se reproduisant au Canada et l'aire de répartition au pays ont diminué d'environ 64 % au cours des 3 dernières générations (1995-2019). Les principaux facteurs qui limitent le rétablissement de la population sont la prédation, les faibles taux de survie après le premier envol, la dégradation de l'habitat et les conséquences des phénomènes météorologiques stochastiques, comme les ouragans.

Répartition NB NS QC Océan Atlantique

#### Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en octobre 1999, en avril 2009, et en mai 2023.

**Bruant des prés  
de la sous-espèce *princeps***

*Passerculus sandwichensis princeps*

**Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

#### Justification de la désignation

La reproduction de cette sous-espèce endémique au Canada est largement limitée aux systèmes dunaires de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, à 175 km à l'est de la Nouvelle-Écosse continentale. La taille de la population reproductrice, d'environ 5 100 individus matures, est restée relativement stable au cours des 2 dernières décennies. Les principales aires d'hivernage de la côte nord-est des États-Unis se trouvent également dans des aires protégées. Ce bruant est exposé aux menaces liées aux tempêtes et à l'aménagement du littoral. Bien qu'il soit adapté aux conditions météorologiques marines extrêmes, l'habitat de cette sous-espèce est vulnérable aux effets à long terme de l'élévation du niveau de la mer de même qu'à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes dans l'Atlantique résultant des changements climatiques.

Répartition NS

#### Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009, et en mai 2023.

## **Reptiles**

**Couleuvre gaufre du Pacifique**

*Pituophis catenifer catenifer*

**Disparue du pays**

Critères d'évaluation sans objet

#### Justification de la désignation

Il n'existe que deux mentions confirmées de cette couleuvre de grande taille au Canada : une à Huntingdon et une sur l'île de Galiano. Les deux occurrences ont été observées dans l'extrême sud-ouest de la Colombie-Britannique. La présence d'individus indigènes dans la nature n'a pas été confirmée au Canada depuis 1957.

Répartition BC

#### Historique du statut

Espèce désignée « disparue du pays » en mai 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2012 et en mai 2023.

**Crotale des bois**

*Crotalus horridus*

**Disparue du pays**

Critères d'évaluation sans objet

#### Justification de la désignation

Ce serpent de grande taille occupait autrefois une grande partie de l'escarpement du Niagara et d'autres

régions du sud de l'Ontario. Malgré des recherches intensives et son identification aisée, l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1941.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « disparue du pays » en mai 2001. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2010 et en mai 2023.

**Tortue de l'Ouest**

*Actinemys marmorata*

**Disparue du pays**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette tortue d'eau douce n'a été observée au Canada que dans l'extrême sud-ouest de la Colombie-Britannique, où sa présence a été signalée pour la première fois dans les années 1930. L'espèce n'a pas été observée dans la nature au Canada depuis 1961, même si elle est encore présente dans l'État voisin de Washington, où sa population est petite et en déclin.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « disparue du pays » en mai 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2012 et en mai 2023.

## **Amphibiens**

**Crapaud des Grandes Plaines**

*Anaxyrus cognatus*

**Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Ce crapaud fouisseur longévif est réparti de façon éparse dans les provinces des Prairies du sud du Canada. Il passe la plus grande partie de sa vie sous terre, d'où il émerge sporadiquement pour se nourrir, et il se reproduit dans de petites étendues d'eau éphémères. La perte et la dégradation d'habitat, causées en particulier par des changements dans les pratiques de gestion de l'eau et d'utilisation des terres agricoles, continuent d'avoir des conséquences sur l'espèce. Celle-ci est également vulnérable à l'augmentation de la fréquence et de l'étendue des sécheresses liées aux changements climatiques. La disponibilité des sites de reproduction, déjà restreints, se voit réduite à la fois directement par le manque de précipitations et indirectement par la modification des régimes de gestion de l'eau, ce qui entraîne des échecs de recrutement et des fluctuations démographiques prononcées.

Répartition AB MB SK

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002, en avril 2010, et en mai 2023.

**Salamandre tigrée de l'Est**

*Ambystoma tigrinum*

**Disparue du pays**

**Population carolinienne**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La seule mention confirmée de cette salamandre au Canada, qui remonte à 1915, provient de la pointe Pelée, dans le sud de l'Ontario, mais l'espèce est présente dans les États voisins du Michigan et de l'Ohio. Malgré les nombreux relevés herpétologiques menés par des naturalistes, cette salamandre n'a pas été observée depuis, et il reste très peu d'habitat convenable dans la région, tout comme dans les régions avoisinantes au Canada.

Répartition ON

### Historique du statut

La salamandre tigrée (*Ambystoma tigrinum*) a été évaluée pour la première fois par le COSEPAC en novembre 2001 en tant que trois populations: population des Grands Lacs (disparue du pays), population boréale et des Prairies (non en péril), population des montagnes du Sud (en voie de disparition). En novembre 2012, la salamandre tigrée a été divisée en deux espèces séparées, soit la salamandre tigrée de l'Est (*Ambystoma tigrinum*) et la salamandre tigrée de l'Ouest (*Ambystoma mavortium*), chacune avec deux différentes populations qui ont reçu des désignations séparées. La population carolinienne de la salamandre tigrée de l'Est a été désignée « disparue du pays » en novembre 2012. Réexamen et confirmation du statut en mai 2023.

## **Anthropodes**

### **Gomphe riverain**

### ***Stylurus amnicola***

### **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

### Justification de la désignation

Cette rare libellule est présente au Canada dans au moins 17 sous-populations de 22 cours d'eau du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. On a observé l'espèce sur plusieurs nouveaux cours d'eau cette dernière décennie. Cependant, les mentions de cette espèce cryptique et peu abondante ne permettent pas de conclure à une expansion de l'aire de répartition. Cette libellule semble préférer les cours d'eau dont le substrat est principalement sablonneux et dont l'eau est claire ou légèrement trouble. Elle est vulnérable aux menaces cumulatives, principalement celles qui ont une répercussion possible sur la qualité de l'eau et l'habitat riverain, dont la pollution, la perte de couvert forestier dû au développement agricole, forestier, industriel et résidentiel, et les transports.

Répartition MB ON QC

### Historique du statut

En mai 2023, les populations « boréale », « des plaines des Grands Lacs », et « des Prairies » ont été considérées comme une seule unité dans toute l'aire de répartition canadienne et a été désignée « préoccupante ».

## **Plantes vasculaires**

### **Aster du golfe Saint-Laurent**

### ***Symphotrichum laurentianum***

### **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2abce+4abce

### Justification de la désignation

Cette plante annuelle endémique dans les milieux côtiers du golfe du Saint-Laurent pousse principalement dans des sites où le sable est saumâtre, autour de lagunes et d'étangs côtiers qui sont isolés de la mer par des cordons littoraux, ainsi que dans des marais côtiers. L'espèce compte actuellement 12 sous-populations : 4 au Québec (aux Îles-de-la-Madeleine), 3 à l'Île-du-Prince-Édouard et 5 au Nouveau-Brunswick. Treize autres sous-populations n'ont pas été observées depuis au moins 15 ans et ont probablement disparu. Le nombre d'individus matures dans un site peut fluctuer considérablement, mais les moyennes de population à long terme qui tiennent compte de ces fluctuations indiquent des déclin de plus de 50 % au cours des 10 dernières années. Le changement de statut depuis la dernière évaluation reflète ces déclin, qui seraient principalement attribuables à une augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes.

Répartition NB PE QC

### Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2023.

### **Polystic de Californie**

### ***Polystichum californicum***

### **En voie de disparition**

Critères d'évaluation D1

### Justification de la désignation

La population canadienne de cette fougère persistante ne compte que 48 individus matures. Elle se rencontre exclusivement sur les falaises de calcaire de l'île de Vancouver et de l'île Texada adjacente, en

Colombie-Britannique. En raison de la valeur commerciale associée au calcaire et aux gisements de minéraux connexes, les sites où pousse cette fougère sont recherchés pour l'exploitation de carrières. Les activités récréatives, notamment l'escalade, constituent une autre menace potentielle. Comme l'espèce compte un très petit nombre d'individus et qu'elle a une aire de répartition restreinte, elle risque fortement de disparaître du Canada.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2023.

**Vergerette de Provancher**

***Erigeron philadelphicus* var.  
*provancheri***

**Données insuffisantes**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette petite plante vivace se trouve dans le sud du Québec. La compréhension de sa taxinomie a changé depuis sa dernière évaluation en 1992. On ignore si les individus similaires en Ontario appartiennent à la même espèce sauvage. Des études génétiques et écophysiological détaillées sont nécessaires pour résoudre les problèmes taxinomiques.

Répartition ON QC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Espèce étudiée en mai 2023 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ».

\*Le rapport sur le Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*), population de l'Ouest et population des îles de la Madeleine, a été retiré de nouveau pour permettre un examen plus approfondi de la structure des unités désignables.

05/05/2023